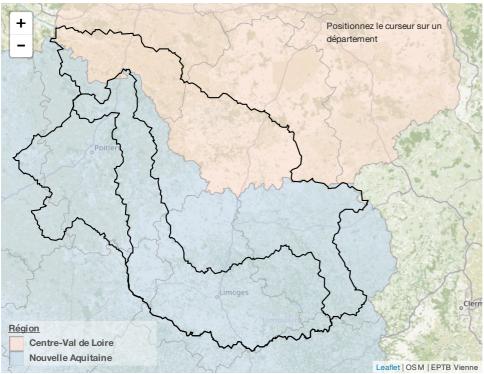


Accueil / Situation Générale / Situation géographique / Limites administratives

Limites administratives

➡ Imprimer la page
Fichier PDF

Carte



Commentaire / Analyse:

Le bassin de la Vienne couvre une superficie de 21 157 km2 et s'étend des contreforts nord occidentaux du massif central jusqu'au val de Loire, sur les **régions Nouvelle Aquitaine et Centre-Val de Loire** et en particulier sur les départements suivants : **Corrèze, Creuse, Haute Vienne, Vienne, Charente, Deux Sèvres, Indre et Indre-et-Loire**.

Définition:

Représentation des limites du bassin de la Vienne et du SAGE Vienne ainsi que des limites administratives des régions et départements présents sur le bassin de la Vienne.

Source:

IGN

Commentaire graphique:

Pas de graphique pour cet indicateur.